

DÉVELOPPER LES PROTÉINES VÉGÉTALES

EN WALLONIE: COMPRENDRE ET CONSTRUIRE LES OPPORTUNITÉS D'AVENIR!

Le vendredi 25 mars 2022, la FWA a organisé le séminaire «Développer les protéines végétales en Wallonie: comprendre et construire les opportunités d'avenir!». Ce séminaire a accueilli 70 participants dans les nouveaux bâtiments de la FWA, inaugurés pour l'évènement. À cette occasion, une série de conférenciers sont venus présenter le sujet des protéines végétales sous toutes ses formes: contexte géopolitique mondial, autonomie protéique en Europe, innovations de l'agro-industrie wallonne, vision agronomique, point de vue économique, opportunités du secteur et spécificités de l'élevage wallon.

Marine D'Haene

Un projet porté par la FWA

Dans le cadre de l'appel à projet «Soutenir la relocalisation de l'alimentation en Wallonie», la FWA a porté un projet développement de filière(s) pilote(s) pour la production de protéines végétales en Wallonie en partenariat avec le Centre Pilote Céréales et Oléo-Protéagineux (CePICOP) et la Fédération des acteurs du négoce du grain (FEGRA).

Ce projet est structuré en trois volets: l'état des lieux, les essais agronomiques (menés par le CEPICOP) ainsi que le développement de filière(s). Ce projet porte tant sur l'alimentation humaine (FOOD) que l'alimentation animale (FEED), et aussi bien en filières courtes que longues.

Le développement des protéines végétales est un sujet souvent discuté, au cœur de nombreux projets. Il est donc important que la FWA puisse porter le développement de filière afin de placer la rentabilité des agriculteurs comme enjeu essentiel et indispensable au développement.

Ouverture du séminaire

José Renard, secrétaire général de la FWA, a rappelé que la souveraineté alimentaire est plus que jamais d'actualité. En effet, la situation ukrainienne et ses conséquences sur l'agriculture européenne et belge rappellent l'importance de la relocalisation de l'alimentation dans lequel s'inscrit le projet. Si depuis 60 ans, on parle des protéines végétales, c'est à chaque crise que les convictions quant au développement de leurs filières sont les plus fortes. Il faut cependant conserver cet intérêt sur la durée pour construire un modèle solide et pérenne.

C'est dans cet objectif que s'articule ce séminaire: «Développer les protéines végétales en Wallonie: comprendre et construire les opportunités d'avenir». Comme son nom l'indique, il s'agit non seulement de faire état de la situation actuelle, mais également de construire ensemble les filières de demain. Si ce projet s'inscrit dans le cadre de la relocalisation de l'alimentation en Wallonie, on ne peut se limiter à l'échelle wallonne, c'est pourquoi le projet s'inscrit dans une vision plus large, tenant compte de la situation européenne et mondiale.

Vision politique et stratégique

Pierre Pirard, chef de cabinet adjoint et responsable des thématiques agricoles au cabinet du ministre wallon de l'Economie et de l'Agriculture, est venu présenter la vision politique et stratégique du ministre Willy Borsus. L'approvisionnement et la production de plantes riches en protéines a suscité de nombreux débats au niveau européen. Elle est pourtant essentielle pour l'agriculture européenne, mais aussi pour notre agriculture wallonne. En effet, les acides aminés des plantes

riches en protéines (soja, légumineuses fourragères ou à graines et oléagineux) sont essentiels pour le bétail, notamment pour la Wallonie, terre d'élevage par excellence. De plus, le mouvement flexitarien est en pleine croissance et cela mène à un secteur en pleine extension. Enfin, la crise engendrée par le conflit russo-ukrainien ajoute des pressions à la situation agricole. La guerre a comme corollaire de déclencher un système d'alarme majeur pour l'Union européenne.

Il est donc clair qu'il faut améliorer notre souveraineté alimentaire et énergétique. La recherche sur les protéines végétales est soutenue comme initiative prioritaire dans le cadre de la Stratégie de Spécialisation Intelligente de la Wallonie. Cela vise à faciliter l'innovation des industriels pour qu'ils puissent se différencier sur le marché. Les défis auxquels nous sommes confrontés sont encore nombreux, notamment sur les conditions agronomiques, la rentabilité économique, la compétitivité des protéagineux par rapport aux importations, le manque de recherche et la concurrence avec les autres cultures.

Dans une volonté claire de poursuivre le soutien à la recherche et à la production a été décidé un objectif de 15.000 ha de protéines végétales à l'horizon 2030. Le ministre soutient les initiatives, notamment grâce à la recherche. La PAC vise elle aussi à soutenir ce secteur, avec une aide couplée sur les protéagineux comme soutien direct pour les producteurs.

Situation européenne

Afin de présenter la situation européenne, Claude Soudé, directeur adjoint de la fédération française des oléo-protéagineux, a présenté les leviers d'amélioration de l'autonomie protéique de l'Europe, avec le cas du secteur des oléo-protéagineux en France. La demande mondiale de protéines végétales est en hausse, et ce en raison d'un effet démographique et d'un effet de transition alimentaire. Cette hausse ainsi qu'une demande de protéines de qualité au Nord (non-OGM, bio...) implique une adaptation de la production. Alors qu'historiquement l'Europe a consenti à sa dépendance, l'offre en protéines (re)devient un enjeu géopolitique. En 2020, une charte d'engagement entre l'Etat, la filière huiles et protéines végétales et les filières d'élevage, vise à réduire la dépendance aux importations, à améliorer la situation économique des exploitations (autonomie protéique) et à répondre aux demandes sociétales (lutte contre la déforestation importée). Cette charte s'accompagne d'un engagement de l'Etat (budget pour le Plan de relance); de la filière en huiles et protéines végétales (augmenter la surface cultivée avec des légumineuses) et enfin des filières d'élevage (doubler les surfaces de légumineuses fourragères et de favoriser la consommation

de protéines végétales locales). Pour cela, la France accompagne les producteurs dans la prise de risque: maintien des moyens de produits phytosanitaires s'il n'y a pas d'alternatives, système de soutien à la transition pour les producteurs engagés dans ces démarches, aides de la PAC. En France, les aides couplées représentent 2,3% des paiements directs en 2023 jusque 3,5% en 2027, contre 0,64% en moyenne en Wallonie.

Innovations et rôle dans l'IAA

François Heroufosse, general manager chez Wagralim, a présenté les innovations et les rôles de l'industrie agroalimentaire (IAA) pour la transition protéique en Wallonie. Tout d'abord, si l'industrie agro-alimentaire développe les produits à base de protéines végétales, c'est en réponse à un marché en pleine expansion. En effet, on observe une montée du régime flexitarien qui consiste à varier l'apport protéique en consommant moins de viande et en augmentant la part de protéines végétales. En 30 ans, il y a 20 fois plus de produits contenant des protéines végétales. Le blé et le soja sont les plus utilisés, suivis par le pois, la fève et le lupin. L'objectif n'est pas d'opposer protéines animales et végétales, mais d'identifier les synergies. C'est une opportunité de créer des chaînes agroalimentaires ancrées localement qui répondent à la demande du consommateur et de mettre à profit nos industries locales. Cela représente également un enjeu pour les industriels, notamment au niveau de l'approvisionnement qui requiert d'étudier la disponibilité et le prix de ces matières premières, leur provenance, leur propriétés fonctionnelles (texture, goût),... La valorisation des co-produits doit également être prise en compte, que ça soit pour une utilisation en alimentation humaine ou animale. L'initiative Clean Label, («étiquette propre» en français) qui vise à réduire la liste d'ingrédients afin d'avoir des aliments plus sains et naturels, est également un enjeu pour les industriels dans la fabrication de nouveaux produits.

Contexte et situation wallonne

Jorge Ercoli, chargé de mission à la FWA, a rappelé l'origine de la dépendance de l'UE en protéines végétales. Dans les années 60, l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (le GATT) ramène les droits de douane des oléagineux (soja et aliments pour bétail) à zéro sous la pression des Etats-Unis. Peu après, avec l'entrée en vigueur de la première PAC, les agriculteurs européens vont produire et vendre à bon prix les produits soutenus par la PAC et acheter à prix bas les produits qui ne bénéficient pas de la préférence communautaire, tels que les tourteaux de soja. Dans les années 70, suite à l'embargo sur le soja américain (1973), l'Europe porte son premier plan protéines avec un prix minimum garanti aux producteurs, remplacé par des paiements directs aux producteurs lors de la réforme de la PAC en 1992. Enfin, en 1995, les accords de Blair House entre l'UE et les USA limitent la surface agricole européenne dédiée aux oléagineux à 5,13 millions d'hectares et impose l'alignement des prix européens sur les prix mondiaux à la demande des



Etats-Unis.

La demande mondiale en protéines animales et végétales n'a cessé d'augmenter depuis 1960. La production mondiale de légumineuses à grain sec a considérablement augmenté, et particulièrement celle du soja qui représente la majorité de l'approvisionnement et de l'importation des protéines végétales (avec teneur en protéines brutes de min 15%). En Wallonie, la production brute de protéines végétales provient des prairies (60%), mais aussi des céréales et du maïs (35%). Moins de 1% provient de légumineuses grains. Cette petite proportion est cependant en forte croissance puisqu'elle a plus que doublé depuis 2015. Elle se compose principalement de mélanges céréales-légumineuses, de féveroles et pois protéagineux. Afin d'aider au développement de ces protéines végétales, la PAC reste un levier essentiel. Actuellement, il n'existe pas de mesure spécifique de soutien des cultures riches en protéines dans la PAC. Dans la prochaine PAC (2023-2027), deux nouvelles aides devraient offrir une garantie supplémentaire aux agriculteurs. D'une part, un soutien couplé aux cultures de protéines végétales que sont le pois protéagineux, les fèves et féveroles, le soja, le lupin, les lentilles, le pois chiche et le fenugrec et ce, sans contraintes environnementales. L'aide prévue est d'un montant de 300€/ha. D'autre part, un éco-régime «cultures favorables à l'environnement» pour les légumineuses fourragères (ex: luzernes et autres protéagineux que ceux soutenus via le soutien couplé), les cultures moins intensives et les cultures en mélanges, mais là avec des contraintes environnementales. L'aide est prévue pour un montant de 300€/ha.

Essais agronomiques

Christine Cartrysse a présenté les essais agronomiques du CEPICOP. Des essais en oléagineux (colza, tournesol, soja et lin oléagineux), protéagineux (pois protéagineux, féverole et lupin doux) et légumes secs (lentille, pois chiche et haricots) ont été réalisés à Gembloux. Ces dernières années avec les sécheresses (comme en 2018) et les pluies persistantes (en 2021) ont été des années exceptionnelles, mais elles permettent de tirer quelques conclusions. Ainsi, le lupin se démarque par sa remarquable teneur protéique (35-50%) et sans contenir d'amidon, ce qui est idéal pour l'autonomie protéique à la ferme. Le pois d'hiver présente un meilleur rendement, mais une teneur protéique plus faible en 2020 que le pois de prin-

temps (+/-20%). Les lentilles, cultivées en association avec des céréales, ont profité des années chaudes et sèches (2018-2020), mais le printemps froid et l'été humide de 2021 a mené à la verse au point que la culture n'a pas pu être récoltée.

Deux grosses difficultés rencontrées dans ces essais agronomiques sont les dégâts des prédateurs (pigeons ramiers principalement) ainsi que les dégâts d'insectes, notamment sur le colza ainsi que la féverole et la lentille qui subissent la bruche. Pour sécuriser ces cultures, certaines solutions sont proposées: une agrégation de produits phytopharmaceutiques (PPP), une lutte plus efficace contre les oiseaux prédateurs, une meilleure sélection variétale et la recherche. Le projet Feverpro est une opportunité grâce notamment à la lutte contre la bruche et les études sur la qualité de la féverole.

Projet SymbIOse

Afin d'économiser les intrants, d'améliorer l'efficacité des facteurs de productions, de diversifier les systèmes de culture et de préserver l'environnement et la biodiversité; cultiver le protéagineux en cultures associées est une opportunité actuelle. Morgane Champion, attachée au CRA-W, a présenté le projet SymbIOse, un projet transfrontalier (avec la Flandre et la France) qui vise à innover techniquement pour favoriser la culture de légumineuses en grandes cultures et le maraîchage bio que ce soit en les incluant dans les rotations ou dans les intercultures.

Les protéagineux en agriculture biologique, comme en agriculture conventionnelle, présentent l'avantage d'une forte teneur protéique ainsi que la fixation de l'azote atmosphérique. Cependant, l'insécurité des rendements (verse, salissement en fin de cycle) et le manque de compétitivité et de débouchés sur le marché freinent leur développement. La culture associée permet aux protéagineux de profiter d'un effet tuteur de la céréale et limite le salissement de la culture. De plus, en cas de perte de la culture du protéagineux, la céréale peut servir de filet de sécurité. Le potentiel est d'autant plus important sur les terres moins fertiles.

Rentabilité des cultures et filières wallonnes

Si l'objectif du projet est de relocaliser l'alimentation durable, elle doit être profitable à l'ensemble de la chaîne. A cette fin, Marine D'Haene, chargée de mission à la FWA, a présenté une analyse économique des cultures. Pour le pois protéagineux, la culture associée pois-froment et la féverole, on observe des coûts moins élevés que ceux du froment. Cela se justifie par une faible consommation d'engrais et de produits de protection des plantes. Le faible besoin d'engrais de ces cultures montre un intérêt particulier au vu de la hausse fulgurante des prix ces derniers mois. La moindre utilisation de produits phytosanitaires

est due quant à elle à un besoin moins important, mais également à un manque de produits agrées, notamment pour les cultures associées. La charge liée aux semences ou plants est cependant supérieure que pour le froment. Ainsi, les charges variables inférieures de ces cultures ne suffisent pas à compenser la production brute, c'est-à-dire la vente directe liée à ces productions. La marge de ces cultures reste dès lors inférieure à celle du froment.

Ces cultures représentent un risque élevé, notamment à cause de la sensibilité aux aléas climatiques, à la pression phytosanitaire (insectes et maladies) avec peu de moyens de lutte et aux dégâts dus aux oiseaux. Cela entraîne un rendement variable et un risque de perte de qualité. Cependant, le faible besoin d'engrais et de PPP, les aides prévues dans la prochaine PAC et le fait que cette culture soit un bon précédent cultural compensent partiellement ce risque.

Malgré l'insécurité autour du rendement, certaines organisations sont déjà actives dans le secteur et la Wallonie regorge d'acteurs qui investissent dans les protéines végétales. Le secteur le plus important par son volume est l'alimentation animale. La hausse du prix du transport, les objectifs de durabilité et de non OGM poussent à s'approvisionner de plus en plus localement. L'exemple de Coq des Prés montre cette volonté, notamment par leur approvisionnement en céréales belges et en soja européen.

Au niveau de l'alimentation humaine, Cosucra travaille sur l'extraction protéique du pois protéagineux. Approvisionné principalement en France, la production se développe également en Belgique avec Walagri, FayCarlier et la SCAM. D'autres filières de transformation se développent notamment au niveau des cantines durables ou de l'HORECA. Enfin, en filières courtes, Graines de Curieux et les 4 fermes sont des initiatives wallonnes qui produisent localement lentilles quinoa, pois chiche...

Autonomie protéique de l'élevage

Virginie Decruyenaere, responsable du pôle ressources fourragères et co-produits au CRA-W a présenté les difficultés et leviers d'action de l'autonomie protéique de l'élevage wallon. L'autonomie protéique est une notion très générale et qui peut faire référence à une petite échelle comme l'exploitation, ou à une large échelle telle qu'une région. L'autonomie impliquera de faire interagir productions végétales et animales, quitte à produire autrement. A l'échelle de la ferme, l'autonomie dépend de l'ensemble du système de production: structure de la ferme (assolement), foncier (prix, disponibilité), type de bétail (lait, viande), contraintes environnementales. Parmi les leviers actionnables, certains concernent les productions végétales (pâturage, fourrages conservés, concentrés), d'autres concernent la valorisation

des aliments par le troupeau (gestion de troupeau et rationnement). Les fourrages grossiers et le pâturage couvrent bien les besoins des ruminants. Avec 7 à 10 T MS/ha/an et 14,7% de protéines en moyenne, les fourrages et le pâturage offrent 1 à 1,5 T de protéines par ha, ce qui est comparable au résultat obtenu en soja. Le projet PROTECOW, autre projet franco-belge, a investigué plusieurs solutions pour améliorer l'autonomie protéique des élevages laitiers dont une meilleure qualité des ensilages d'herbe pour limiter la dépendance au soja. Par exemple, l'ensilage d'herbe amélioré par une récolte précoce permet d'augmenter l'apport de protéines via le fourrage et de diminuer l'apport en soja au sein d'une exploitation. L'enjeu est ici d'optimiser les rations, notamment en évitant la perte de qualité entre la récolte et la distribution ainsi qu'en adaptant les rations aux objectifs de production; mais aussi d'améliorer la gestion du troupeau, notamment en optimisant les périodes improductives.

Produire des protéines pour les monogastriques (porcs et volailles) est plus délicat. Ces animaux ont des besoins spécifiques en termes de qualité de la protéine. Si un acide aminé manque, c'est toute la synthèse protéique qui s'arrête. De plus, les facteurs antinutritionnels des légumineuses graines limitent leur introduction dans l'alimentation de ces animaux.

Table ronde sur les filières pour alimentation humaine

Afin de mettre en pratique les notions présentées ci-dessus, une table ronde a été animée par Aurélie Noiret, conseillère à la FWA, a rassemblé divers acteurs du secteur. Eric Bosly (Cosucra et Go4Plant), Benoit Gillain (Walagri), Isabelle Coupienne (Graines de Curieux) et Christian Schiepers (cultivateur bio) ont partagé leurs opinions sur les perspectives et leviers pour cette filière. Actuellement, le constat est globalement partagé par tous: les structures sont présentes, mais la filière peine à trouver des producteurs pour ces cultures.

Les principaux enjeux sont donc la rentabilité pour les agriculteurs et la répartition du risque entre acteurs. Une première piste est de sortir du marché mondial, notamment en passant par le bio et en travaillant en filière courte. La ligne de tri optique développé par Graines de Curieux permet d'ailleurs une diversification agricole, notamment par les cultures associées. Une seconde piste est de travailler sur les types de contrats (fixes, variables, avec une garantie minimale par hectare...). Enfin, les aides de la PAC, l'amélioration agronomique (recherche variétale) et l'outil assurantiel ont été mentionnés.

Table ronde sur les filières pour alimentation animale

La seconde table ronde a rassemblé Olivier Vanwarbeck (Eleveo), Eric Walin (SCAR), Daniel Colienne (Eleveur bio), Pierre Etienne (Biowanze) et Luc Marlier (Nutritionniste). Elle était animée par André Ledur, conseiller à la FWA.

Pour assurer un approvisionnement local, le point principal est le profiter des prairies présentes sur notre territoire, l'herbe étant la première source d'alimentation locale pour les ruminants. Pour les monogastriques, si le porc peut valoriser certains co-



produits (de lupin notamment), pour les volailles c'est plus difficile et cela nécessite un développement de filière en soja, colza ou tournesol (notamment en bio).

Concernant la gestion du risque, de nouvelles pistes ont été mentionnées. Afin de permettre une meilleure répartition au sein de la filière, les agriculteurs doivent pouvoir être représentés. Le modèle coopératif et les organisations de producteurs ont donc été évoqués pour permettre d'équilibrer les relations.

Clôture

Le maître-mot de ce séminaire a été l'objectif 'filière'. Pour développer les cultures en Wallonie, il faut avant tout avoir une vision filière incluant tous les acteurs de la chaîne. Cela nécessite également la notion de partage du risque entre les acteurs de la chaîne, ce qui peut se réaliser sous plusieurs formes, notamment le système coopératif, la contractualisation ou encore la vente directe. Les groupements de producteurs sont également des outils trop peu utilisés en Wallonie et qui peuvent permettre de s'emanciper du marché.

La recherche et l'innovation sont des éléments indispensables de cet écosystème, et ce par la recherche agronomique qui permet d'atteindre une stabilité de rendement (pour limiter le risque des producteurs) et de qualité (pour les industries). L'amélioration variétale permettra d'utiliser des variétés plus précoces. La recherche sur la conduite de la culture permettra d'accompagner les agriculteurs qui prennent le risque d'aller vers ces cultures innovantes. Les cultures associées sont un bel exemple de la recherche sur les méthodes culturales. Le développement de produits de protection de plantes pour les petites cultures (qui intéressent moins les investisseurs), ainsi que le remplacement de certains produits interdits ou obsolètes sont également des outils importants.

La synergie entre l'alimentation humaine, l'alimentation animale et l'énergie entre dans le cadre de l'économie circulaire. Au niveau animal, la Wallonie a de nombreux ruminants qui profitent de nos pâturages, donc mettent à profit ce qui n'est pas comestible par l'homme. Les monogastriques ont des exigences nutritionnelles plus spécifiques, mais valorisent également certains coproduits. Le processus de biométhanisation offre un débouché supplémentaire aux agriculteurs tout en valorisant les coproduits en alimentation humaine et animale.

Contact:

Pour toute question relative au sujet, n'hésitez pas à nous contacter à proteines.vegetales@fwa.be

Avec le soutien de

